



Peip'infos

Nouveaux locaux, nouveaux horaires p.8



BULLETIN MUNICIPAL
Numéro 22 - Septembre

2013

www.peipin.fr

Le mot du Maire

Les joies de la rentrée

Entre la réception des avis d'imposition, la préparation de la rentrée scolaire et le retour des tracasseries quotidiennes, les premiers jours de septembre ramènent la nonchalance des vacances à un lointain souvenir. Il en est de même pour les services municipaux.

Le processus d'adhésion à la Communauté de Communes Lure Vançon Durance suit son cours. A compter du 1^{er} Janvier 2014, 8 élus de Peipin devraient siéger au nouveau Conseil de Communauté qui comptera quelques 22 élus (nous n'aurions été que 2 sur 32 en restant à la Communauté de Communes de Moyenne Durance).

Sur le fond, les réunions et discussions se poursuivent sur l'ensemble des compétences transférées, en cours et à venir. Le débat, s'il n'est pas toujours simple, a le mérite d'être riche, sincère et axé sur le désir de tout faire pour que le projet intercommunal soit unanimement partagé. Sur le plan financier des conditions de sortie, nous peinons à trouver un consensus avec nos anciens partenaires. Une dernière proposition émanant de notre part a été transmise à la CCMD reposant sur les dernières jurisprudences en la matière. A défaut d'accord nous saisissons Madame le Préfet du Département qui tranchera.

Un autre dossier nous occupe grandement; celui de la station d'épuration. Cet équipement, d'un coût proche de 1.5 Million d'euros connaît depuis sa mise en service des dysfonctionnements dus à la défectuosité des lits plantés de roseaux. Nos relances successives n'ont pas permis qu'une solution satisfaisante voit le jour. De fait, et avec l'appui technique des services institutionnels sommes-nous décidés à enclencher les procédures nécessaires à l'encontre du constructeur ? Filiale d'un grand groupe industriel ce dernier a été averti de nos intentions.

A côté de ces deux dossiers majeurs l'ensemble des réalisations prévues et évoquées dans ce numéro suivent leur cours. Des informations complémentaires seront diffusées lors du prochain bulletin.

Bien cordialement à tous et bonne rentrée.

Le Maire, Pierre Veyan

SOMMAIRE

Edito

p. 2

Services Culturels

p. 3

Associations

p. 4 et 5

Infos mairie

p.6 et 7

Peipin focus

p.8

LES BONS ENFANTS sur la route de Monte-Carlo

Le 17^{ème} Rallye Monte-Carlo historique, épreuve de régularité réservée à des véhicules de collection d'avant 1980, organisé du 22 janvier au 29 janvier 2014, traversera notre commune le mardi 28 janvier 2014 entre 8h00 et 13h20 sur la D 4085.

Les concurrents devront affronter un parcours tout aussi sélectif, avec notamment au programme, des zones de régularité qui ont fait les grandes heures d'une épreuve qui s'apprête à commémorer le 50^{ème} anniversaire de la victoire de la Mini Cooper S de Paddy Hopkirk / Henry Liddon obtenue en 1964.



ERIC RELOADED

La nouvelle version de l'ERIC est disponible



Cette nouvelle saison apporte son lot de nouveautés : de nouveaux horaires d'ouverture, une nouvelle formule plus proche de vos attentes pour les cours d'informatique et un nouveau cours de graphisme en partenariat avec l'Université du Temps Libre (UTL).

De nouveaux horaires : votre salle multimédia sera désormais ouverte le matin de 10h00 à 12h00 les mercredis et samedis et les après-midi de 15h00 à 18h30 du mardi au vendredi.

Une nouvelle formule pour les cours d'informatique (15h à 16h30) : cette saison, chaque jour sera consacré à un niveau

différent permettant un apprentissage progressif de l'informatique, les mercredis seront destinés aux débutants souhaitant découvrir les nouvelles technologies, les jeudis seront consacrés au perfectionnement et les vendredis seront orientés sous forme de questions ouvertes pour répondre à vos problématiques respectives.

L'ERIC et l'UTL vous proposent des cours de graphisme : Ces cours seront dispensés par Jérémie Robert, graphiste indépendant qui vous apprendra à réaliser vos logos, plaquettes, cartes de visite et autres entités graphiques. Les 36h de cours se tiendront à la salle ERIC tous les mardis de 15h00 à 16h30 à partir du 8 octobre. **Inscriptions et renseignements à l'UTL - 04 92 62 60 59**

LA LUDOCINELLE : Dates à retenir !

Vendredi 4 octobre : Soirée jeux de 20h à 23h

Venez découvrir les nouvelles acquisitions de la rentrée ! Imagination, réflexion, stratégie, rapidité, coopération, observation seront de la partie !

Mercredi à thème du 16 octobre : Les sens en ébullition de 14h30-16h30

Tes sens bouillonnent et sont prêts à relever de multiples défis ? Alors viens tester diverses épreuves sensorielles ...(à partir de 3 ans)

Mercredi à thème du 20 novembre: Kap l'archi ! de 14h30 à 16h30

Montre tes talents d'architecte en créant tours, ponts, et autres merveilles de ton imagination ! (à partir de 6 ans)

Vendredi 6 décembre : Soirée jeux de 20h à 23h

Fêtons la fin de l'année autour de jeux d'ambiance où rires et bonne humeur seront de rigueur !

Mercredi 18 décembre : Goûter de Noël avec l'ERIC de 14h30-18h00

Un goûter vous sera offert et de nombreux jeux vous seront proposés.



Associations Peipinoises

La petite boule peipinoise

La petite boule peipinoise organise un vide-greniers sur la place du village le 15 septembre 2013 de 6h à 18h00.

- Emplacement : 10€ les 4 mètres linéaires
- Petite restauration sur place



Contact : Dominique au 04 92 62 47 38



VOUS PROPOSE DU 16 AU 28 SEPTEMBRE LA SUPER LOTERIE DE LA RENTREE

Animation commerciale du 16 au 28 septembre avec tirage au sort des gagnants le 29 septembre. Les lots sont des bons d'achats d'une valeur totale de 1500€ à utiliser dans nos commerces peipinois.

Plus d'infos ? contacter Carole au 04 92 62 47 38

Les commerçants et artisans peipinois vous souhaitent une bonne rentrée !!

Peip'Sport Santé



Ouverture le lundi 17 septembre 2013, deux cours d'essai gratuits

La gym volontaire c'est avant tout une séance sportive adaptée aux capacités de chacun, quelles que soient sa forme et ses envies. Les cours sont diversifiés pour que vous puissiez prendre du plaisir, établir de nouveaux échanges et progresser sur le plan physique : tonus musculaire, souplesse, endurance et équilibre. Les animatrices sont constamment à l'écoute de vos besoins et attentives à la justesse de vos mouvements. Rejoignez Peip Sport Santé nombreux et nombreuses dans la dynamique des cours collectifs.

La nouvelle association de Gymnastique Volontaire de Peipin, vous propose pour la rentrée de septembre 2013 des cours de :

- gym confort le lundi à 10 h 15
- gym vitalité le jeudi à 17 h 50
- step le jeudi à 19 h
- gym tendance pilates le vendredi à 9 h

Vos animatrices sportives :

Danièle MANZAGGI et Marion SERRE

Monique : 06.28.33.59.57
Mail : mo.daumas@orange.fr

Sylvaine : 04.92.34.56.23
Mail : sautel04@wanadoo.fr

Associations Peipinoises

KARATE CLUB "la voie de la main libre"



Depuis 1998 le Karaté club de Peipin enseigne le style Shōtōkan à ses élèves, cette année **le club vous propose une nouvelle discipline : le Body Karaté** qui allie des techniques de karaté à la musique. Nul besoin d'avoir

pratiqué les arts martiaux, il suffit d'être motivé et de vouloir brûler des calories. Coups de pieds et de poings combinés au déplacement dans un rythme musical entraînant. Visualisez votre adversaire et engagez vous comme objectif : vitesse, endurance et énergie. Une aubaine pour celles et ceux qui souhaitent s'entretenir tout en s'amusant.

Tous les cours reprendront le vendredi 13 septembre. Les cours enfants (à partir de 7 ans) auront lieu cette année de 18h à 19h45 le vendredi. La nouvelle section Body-Karaté se tiendra également le vendredi de 19h45 à 20h30 (à partir de 18 ans).

Contact et Informations : Laurent GONIN au 06.12.32.41.81 ou par mail : laurentgonin@hotmail.com

ELAN C' cours de danse 2013 - 2014

Pour cette rentrée, l'association ELAN C' vous propose des cours de DANSE JAZZ et HIP HOP et des cours de STRETCHING. Ces cours débiteront lundi 23 septembre 2013 et seront dispensés à la salle polyvalente de Peipin, à la MJC de St Auban et à la Ferme Font Robert de Château-Arnoux.

- **DANSE JAZZ** avec Céline GASSEND
- **DANSE HIP HOP** avec Julien GROS
- **Cours de STRETCHING** avec Céline GASSEND

Informations et tarifs :

Adhésion ELAN C' : 10€

Licence Fédération Française de Danse : 17€

Cours : payable à l'année : 180€ pour 1 cours

2 cours d'essai gratuits

Réduction 20% ou 30% : familles / cours multiples



Inscriptions, renseignements, contacts :
elanc04@gmail.com ou au 06 89 60 03 73

Club de l'âge d'or

Cet été les membres de l'âge d'or ont partagé une paëlla toujours aussi délicieuse, accompagnée d'une bonne fournée de convivialité et d'amitié. Ils ont organisé un vide-greniers qui grâce à l'énergie et à l'implication des bénévoles ont fait de cette journée un succès. Nos aînés ont clôturé la saison estivale par un pique-nique au bord du lac de Château-Arnoux.

La nouvelle saison a commencé le 5 septembre, vous êtes invités à rejoindre ce club où joie et bonne humeur sont devenues une devise.

Viviane Chabrier : 04 92 52 46 73

Josiane Ricard : 04 92 62 49 36

Peip'Infos [5]

Numéro 22 - septembre 2013

Réfection voirie

Après plusieurs réunions avec le Réseau Ferré de France (RFF), tout vient à point à qui sait attendre !!!

Dans la poursuite des travaux envisagés Route d'Aubignosc, la Commune va procéder à la réfection de la bande de roulement à plusieurs endroits dont : la place de retournement de la Montée de l'Oratoire, Route des Granges, Chemin de Valbelle et Chemin du Desteil.

Une grille avaloir va également être posée Montée de l'Oratoire et le dos d'âne sera supprimé. Une autre grille avaloir sera également posée Rue de la Pierre.

La zone à 30Km/H sera étendue depuis le passage à niveau Chemin du Desteil jusqu'à la dernière habitation en longeant la voie ferrée avec plateau traversant, limite de vitesse et de tonnage.

Il est prévu à terme, une extension globale à 30 Km/H de toute la zone économique de la Commune.

Réforme des modes de scrutin

Pour les communes, la réforme s'applique aux élections municipales de mars 2014. Les départements l'appliqueront en mars 2015.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET DES EPCI À FISCALITÉ PROPRE

- Le mode de scrutin des communes de plus de 1000 habitants (c'est le cas de PEIPIN) sera désormais identique à celui des communes de plus de 3 500 habitants. Ainsi, à partir de ce seuil, l'élection des conseillers municipaux devra avoir lieu au scrutin de liste (sans possibilité de panachage), majoritaire à deux tours, avec répartition proportionnelle des sièges à la plus forte moyenne.

- Les conseillers municipaux seront élus en même temps que les conseillers communautaires des EPCI à fiscalité propre. Toutefois, les délégués des syndicats intercommunaux et des syndicats mixtes seront élus dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui par leurs assemblées délibérantes.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, sur les bulletins de vote figureront deux listes : une liste de conseillers communautaires et une liste de conseillers municipaux. Elles devront respecter la parité hommes/femmes.

SONT ELECTEURS :

Les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales, élisent les conseillers municipaux lors des élections municipales.

Les conseillers Municipaux sont élus au suffrage universel direct par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales. **Le maire et ses adjoints** sont ensuite élus par le Conseil municipal. **Les conseillers municipaux sont élus pour un mandat de 6 ans.**

UN PETIT RAPPEL :

L'inscription sur les listes électorales (générale, euro-municipale et européenne) nécessite :

- un imprimé de demande d'inscription sur les listes électorales (à retirer en mairie ou peut être téléchargé sur : www.interieur.gouv.fr : Cerfa 12669*01)

- une copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) en cours de validité

- une attestation de domicile (ou un avis d'imposition aux impôts locaux – il faut être assujéti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans, ou une attestation de résidence - il faut résider dans la commune de manière effective et continue depuis au moins 6 mois).

Ces documents doivent être déposés en mairie avant le 31 décembre 2013 pour être valable pour 2014.

Aménagement route de Château-Arnoux

A la demande du Conseil Général des AHP et du Syndicat Intercommunal de Transport d'Elèves, il a été demandé à la Mairie de bien vouloir supprimer l'unique arrêt de bus situé route de Château Arnoux aux motifs que celui ci n'était plus conforme aux nouveaux critères de sécurité du Conseil Général.

Après négociation avec ces deux instances il a été convenu que les usagés de cet arrêt de bus utiliseraient ceux déjà existants sur la RD 4085.

La commune a donc demandé au Conseil Général l'autorisation de sécuriser la portion piétonne pour se rendre à l'arrêt de bus de la RD 4085.

Ainsi ont été posé une ligne blanche continue et des panneaux de rappel de vitesse (50 km). De plus et temporairement pour les piétons, des balises blanches et une peinture au sol ont été positionnées pour matérialiser une zone piétonne. Elles seront à terme remplacées sur le budget 2014 par un trottoir.

Ces aménagements doivent inciter l'automobiliste à "lever le pied". La Gendarmerie effectue des contrôles de vitesse désormais régulièrement. De plus les vélos doivent utiliser la voie de roulement et non pas cet aménagement qui est en fait un trottoir réservé aux piétons.

Peipin acteur du monde des logiciels libres

Depuis plusieurs années la commune de Peipin soutient le logiciel libre et participe à son développement, ainsi le Service Informatique de Peipin a été convié à la 92^{ème} foire de la Lavande sur le stand du Pays Dignois pour témoigner de son expérience dans ces domaines innovants.



Conférence sur l'Open Data animée par Sophie Tendeiro - Chef de projet "Services numériques innovants et mutualisation des données publiques" au Conseil Régional PACA



Conférence sur OpenStreetMap animée par Jean-Louis Zimmermann - Secrétaire adjoint de l'association OpenStreetMap France.



Conférence sur le Logiciel Libre dans l'administration animée par Jean-Christophe Becquet - Vice-président de l'April - Directeur d'APITUX

Photos conférences ©Cyrille-de-Villèle_Ville-de-Digne-les-Bains

Service de l'eau

Le Service de l'eau se permet une petite piqûre de rappel à tous nos administrés concernant les facilités de paiement des factures d'eau et d'assainissement !!!

En effet, outre toujours la possibilité de régler par chèque bancaire ou espèces, vous pouvez opter pour un prélèvement à l'échéance du montant total de votre facture en remplissant un contrat accompagné d'une autorisation de prélèvement.

Ces documents sont téléchargeables directement sur le site de Peipin : www.peipin.fr / [Vivre à Peipin](#) / [Vie Quotidienne](#) / [Service de l'Eau](#) – [Prélèvement Automatique](#) et/ou disponibles à l'accueil de la Mairie.

Mais également, depuis déjà un peu plus d'un an, vous avez aussi la possibilité de payer vos factures par Carte Bancaire directement sur internet au travers toujours du site de notre commune :

www.peipin.fr / [TIPI](#) / [Facture d'eau et d'assainissement](#) et laissez vous guider, rien de plus facile !

Espérant que ces services vous apporteront toute satisfaction par leur facilité et leur aisance, bonne continuation à vous !

Nouvelle mairie, nouveau bâtiment, nouveaux horaires administratifs et culturels

A compter du 1er septembre, afin d'offrir un meilleur service aux administrés, la mairie a décidé d'ouvrir à des heures communes les services culturels du rez de chaussée et les services administratifs de l'étage.

Ouverture au public de la mairie

les lundis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
les mardis de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 18h30
les mercredis de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h30
les jeudis de 8h30 à 12h00
les vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00



Service Urbanisme

les mardis
13h30 à 18h30

les jeudis
8h30 à 12h00

Sur rendez-vous

ERIC.

les mercredis et samedis
10h00 à 12h00

du mardi au vendredi
15h00 à 18h30



LUDOCINELLE

les mardis et vendredis
16h30 à 18h30

les mercredis
10h à 12h et 14h à 18h30

les jeudis
9h30 à 11h30 et 14h à 18h30

les samedis
10h00 à 12h00



MEDIATHEQUE

les mardis et vendredis
16h30 à 18h30

les mercredis
10h à 12h et 14h à 18h30

les jeudis
14h à 18h30

les samedis
10h00 à 12h00



Dans le noir

Fantômes ? Extra terrestres ou simplement mauvais fonctionnement, il faut en tout cas trouver une solution suite à un enfouissement de la ligne aérienne, l'appareillage de l'éclairage public dans le secteur de la Pinède et de la rue des Iris a été remplacé. Mais depuis le mois de Juin ces quartiers sont plongés, le soir, dans les ténèbres et de manière aléatoire. Dommage pour les promenades d'été. Ennuyeux pour ses habitants.

Administrés et élus souhaitent que l'intervention fin août du Syndicat d'électrification et de l'entreprise ai enfin apporté une solution perrene à ce désorde.

Peip'Infos, bulletin d'information édité par la commission d'animation au conseil communal -- Directeur de la publication: Pierre Veyan -- Direction de la rédaction : Stéphanie Jourdan -- Création, mise en page, photos de couverture et d'articles : Julien Bournet -- Imprimerie de Haute Provence La Brillanne -- Dépôt légal à parution.